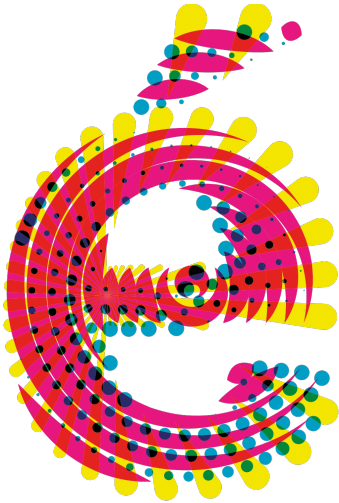




école du renouvellement urbain

Ce module évolue pour tenir compte de deux réalités nouvelles : d'une part, la session se déroule intégralement en visioconférence ; d'autre part, les Conseillers Citoyens accueillis ne sont plus systématiquement issus de quartiers en renouvellement urbain. Le module continue de donner aux Conseillers Citoyens les clés de compréhension du renouvellement urbain lorsque leur quartier est concerné, mais réaffirme la politique de la ville, le contrat de ville et la participation citoyenne comme le socle commun à tous les stagiaires, quel que soit leur territoire.

Les modules proposent une série d'objectifs clairs :

- Maîtriser le cadre historique et institutionnel de la Politique de la Ville et du Contrat de Ville
- Comprendre le rôle et la place du Conseiller Citoyen dans la gouvernance de la politique de la ville et, le cas échéant, du projet de renouvellement urbain
- Être capable d'analyser et de comprendre un projet de renouvellement urbain lorsque son quartier est concerné
- Expérimenter des outils de participation et de mobilisation, et préfigurer une démarche pour son Conseil Citoyen

Module Conseillers Citoyens **Co-construire le projet urbain** **de son élaboration à sa mise** **en œuvre**

**Session à distance — Du 15
au 18 décembre 2026**

Enseignants principaux

Maxence MORETEAU, Sociologue-urbaniste,
Adéus

Durée

4 jours en visioconférence, organisés en 8
demi-journées : 9h30 – 12h00 et 14h00 –
16h30.

Public

Conseillers Citoyens, y compris de quartiers
non concernés par un projet de
renouvellement urbain.

Prérequis Aucun

Approche pédagogique

Alternance d'apports théoriques, d'exercices
interactifs en visioconférence (mur des
attentes numérique, lecture urbaine collective
via Google Street View, boîte à outils de la
participation) et d'un temps d'enquête en
autonomie sur le terrain de chaque participant
(diagnostic en marchant).

Accès à une documentation pédagogique à
l'issue de la formation au format numérique.

Une évaluation des acquis est organisée à la
fin de la formation (questionnaire individuel).

Programme

JOUR 1 : “Qui sommes-nous, et dans quel cadre agissons-nous?”

Le Conseil Citoyen et la politique de la ville

9h30 ... 9h50	Accueil des stagiaires Présentation de l'École du Renouvellement Urbain et de la formation. Tour de table
9h50 ... 10h15	Présentation du programme et de ses objectifs Mise en regard du programme détaillé de la formation et des objectifs à atteindre. Recueil des attentes des participants sous la forme d'un mur numérique partagé.
10h15 ... 10h30	Pause
10h30 ... 12h00	Les Conseils Citoyens : cadre, rôle et légitimité Ce que disent les textes : la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 Le rôle du Conseil Citoyen dans la gouvernance du contrat de ville Les lieux ressources pour s'informer et se mobiliser
14h00 ... 16h30	La politique de la ville, d'hier à aujourd'hui Un détour historique condensé, des grands ensembles à la loi Lamy de 2014 La politique de la ville aujourd'hui : le contrat de ville, ses piliers, la géographie prioritaire (QPV). Qui porte, qui finance, quels partenaires — acteurs et gouvernance du contrat de ville. Notre place de Conseillers Citoyens : choisir ses combats.

JOUR 2 : “Voir pour comprendre”

Lire la ville et comprendre le renouvellement urbain

9h30 ... 10h45	Lecture urbaine (1) — Google Street View Exploration collective, en partage d'écran, d'un premier quartier ayant connu un projet de renouvellement urbain, à l'aide de la fonction « historique » de Street View pour comparer un même point de vue avant / après.
10h45 ... 11h00	Pause
11h00 ... 12h00	Lecture urbaine (2) — mise en mots collective Second temps d'exploration, ou ouverture sur un quartier non concerné par un projet de renouvellement urbain pour interroger « et chez vous, qu'est-ce qui a — ou n'a pas — changé ? ».
14h00 ... 16h30	Le renouvellement urbain, l'essentiel à connaître Reprise et mise en mots de ce qui a été observé le matin : présentation des fondamentaux et des familles d'opération de l'ANRU Et l'argent dans tout ça ? le principe de l'équilibre dépenses / recettes d'un projet urbain, quelques ordres de grandeur pour se repérer <i>Selon la composition du groupe, cette séquence peut se prolonger par un temps différencié en sous-groupes : approfondissement pour les participants dont le quartier est concerné par un PRU, ouverture vers d'autres dispositifs (OPAH, ANAH...) pour les autres.</i>

JOUR 3 : “S’impliquer, se mobiliser”

Outils, techniques, postures

9h30 ... 12h00

S’impliquer, se mobiliser : cadrage et boîte à outils

Les deux voies de la participation : l’approche réglementaire et la voie émancipatrice

Expertise d’usage, expertise technique, expertise politique : qui fait quoi dans la fabrique de la décision.

Panorama de la boîte à outils de la participation

Préparation et envoi au diagnostic en marchant : transmission de la grille de lecture et des consignes pour l’exercice en autonomie de l’après-midi.

14h00 ... 16h30

Diagnostic en marchant, en autonomie

Chaque participant réalise son diagnostic en marchant dans son propre quartier — concerné ou non par un projet de renouvellement urbain — seul ou en petit groupe local, à partir de la grille transmise le matin.

JOUR 4 : “On fait quoi quand on rentre ?”

Restituer, agir, se projeter

9h30 ... 12h00

Debriefing, feuille de route et préparation de la restitution

Accueil et débriefing partagé du diagnostic en marchant, en plénière ou en ateliers selon l’effectif. Atelier « feuille de route » : quelles pistes d’action concrètes pour mon Conseil Citoyen, en s’appuyant sur la boîte à outils de la veille.

Préparation de la restitution de l’après-midi : sélection collective de ce que le groupe choisit de montrer et de dire.

14h00 ... 16h30

Restitution aux cofinanceurs et clôture

Les Conseillers Citoyens présentent une synthèse de ce qu’ils retiennent de la semaine. Temps de réaction et d’échange avec les partenaires.

Bilan de la formation : synthèse des quatre journées à partir des objectifs pédagogiques et des attentes formulées par les participants le premier jour ; fiches d’évaluation.